

# DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

## Communiqué de presse



Poitiers, 28 avril 2022

## Rencontres dans le canton de Châtelleraut 2



Alain PICHON, Président du Département de la Vienne accompagné de Valérie DAUGE, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Département, Conseillers Départementaux sur le canton de Châtelleraut 2 ont échangé, ce jour, avec Gilbert Busseau, dirigeant de la Sarl Busseau à Sérigny et Angélique Pignon, la responsable de La Pignonette, lieu de vie et d'accueil pour jeunes mères à Vellèches.

Étaient également présents Marc CHAINEAU, Maire de Sérigny et Frédéric SCHMITT, Maire de Vellèches.

### Sarl Busseau – Sérigny

En 2004, Gilbert Busseau a créé son entreprise de menuiserie. Il était alors spécialisé en menuiseries extérieures (bois, pvc, alu) et fabriquait des pièces pour l'agencement intérieur et extérieur.

En mars 2020, désireux de se diversifier, il se lance dans la fabrication et la livraison de Tiny House, petite maison sur roue. L'idée est alors de créer des logements à coût moindre, mobiles pour s'adapter aussi bien en ville qu'à la campagne. L'objectif est aujourd'hui de trouver des terrains de 1 000 m<sup>2</sup> pour installer trois à quatre Tiny House, moyennant une redevance associée notamment au foncier. Gilbert Busseau souhaite sensibiliser les collectivités mais aussi l'habitat privé à l'opportunité de créer ces habitations pour pallier le manque de logement pour les personnes ayant des moyens modestes, les étudiants...

### La Pignonette, lieu de vie et d'accueil – Vellèches

Créée en septembre 2018 à l'initiative d'Angélique Pignon, qui fut pendant 15 ans assistante familiale, La Pignonette est un lieu de vie et d'accueil d'enfants en bas âge et de mamans mineures avec leurs bébés. L'équipe de La Pignonette compte neuf professionnelles. Un psychologue-psychothérapeute, une sophrologue et une spécialiste en médiation animale interviennent aussi sur place.

Angélique Pignon et son équipe accompagnent les parents pour leur permettre de valoriser leurs compétences dans le cadre du placement de leur enfant. La Pignonette compte huit places : six dans la maison principale et deux dans la Marylou, une

annexe rénovée. Les six places de la maison principale sont occupées prioritairement par les enfants les plus jeunes, les deux de l'annexe par une mère mineure ou une fratrie selon les nécessités d'accueil. Tous les enfants accueillis sont originaires de la Vienne. Si La Pignonette accueille les enfants en bas âge, l'équipe souhaite poursuivre l'accompagnement des enfants sur le long terme et ainsi éviter les ruptures de placement.

A terme une nouvelle extension est envisagée avec :

- ✓ la maison centrale qui accueillera les plus jeunes pour six places
- ✓ la Marylou qui hébergera une fratrie de deux enfants ou une mère mineure avec son enfant
- ✓ une nouvelle annexe de trois places pour accueillir les enfants de plus de six ans

